

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député progressiste-conservateur de Kent a posé tantôt cette même question et le ministre de l'Environnement y a répondu.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LA SUPPRESSION DES DROITS DE DOUANE SUR LES PIÈCES D'ORDINATEURS**

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. La semaine dernière, le gouvernement supprimait les droits de douane sur l'importation de pièces d'ordinateurs. La ministre dira-t-elle à la Chambre si le Canada accordera d'autres concessions commerciales analogues à d'autres pays et quelle sera l'incidence de cette mesure sur l'industrie de l'électronique, notamment sur les 3,000 employés de ma circonscription qui travaillent pour la société IBM?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de sa question, car la suppression des droits sur les semi-conducteurs et les pièces d'ordinateurs devrait, je crois, favoriser énormément nos possibilités commerciales. L'industrie canadienne est très heureuse de cette initiative. Le Japon et les États-Unis ont pris des dispositions analogues. Nous prévoyons que ces mesures devraient favoriser le commerce, ce qui devrait être avantageux pour l'industrie et les travailleurs au Canada.

* * *

LES ASSURANCES**LES INTÉRÊTS ÉTRANGERS DANS LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE—L'AUGMENTATION DES PRIMES**

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. Le coût des règlements judiciaires est très élevé aux États-Unis. Or, étant donné que 75 p. 100 des sociétés d'assurance au Canada appartiennent à des intérêts étrangers, pourquoi la ministre leur permet-elle de recouvrer aux dépens des consommateurs canadiens les pertes subies aux États-Unis, en augmentant ici leurs primes?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, il est vrai qu'il y a des compagnies étrangères, mais il y a aussi de nombreuses sociétés canadiennes. Je vais répéter ce que j'ai déjà dit à la Chambre: nous nous attaquons au problème de disponibilité des assurances là où il se pose. Nous nous attardons, en particulier, aux véritables problèmes à long terme et, à ce chapitre, nous allons sous peu nous occuper de la solvabilité et des moyens financiers de toutes les sociétés qui font des affaires au Canada.

[Français]

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

Après les 10 députés libéraux, maintenant le président du Bureau d'assurance du Canada veut aussi une enquête sur l'industrie de l'assurance. Est-ce que la ministre va ouvrir les livres de l'industrie de l'assurance afin que les Canadiens puissent savoir pourquoi on doit subir une telle crise?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, les efforts que nous avons accomplis auprès des sociétés pour venir en aide à ceux qui éprouvaient de véritables difficultés commencent à profiter aux consommateurs. L'intérêt permanent que nous portons à ce secteur et l'examen dont il a fait l'objet dans le cadre de nos travaux sur les institutions financières, au cours de l'été et encore cet automne, nous ont beaucoup renseignés dans ce domaine et nous continuons à y apporter des améliorations.

* * *

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL**L'UTILISATION DES BANQUES D'ALIMENTS CRÉÉES PAR DES ORGANISMES BÉNÉVOLES**

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): J'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Est-ce que son ministère a effectué des études sur l'utilisation accrue des banques d'aliments créées par des organismes bénévoles sous la forme soit de repas soit de paniers de provisions, aidant ainsi à couvrir les besoins des Canadiens les plus pauvres, et si cela tient aux programmes de bien-être social mis en œuvre par les gouvernements des provinces, dont l'État fédéral couvre 50 p. 100 des frais, pourquoi est-ce qu'ils ne répondent pas aux besoins de la population?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Nous sommes bien au courant des banques d'aliments et de leur œuvre. On a déjà posé cette question à la Chambre. Pour ce qui est du montant des versements de bien-être social le député a raison de préciser que se sont les gouvernements provinciaux qui en ont fixé le montant. Dans ma province, s'il examine ces montants il verra que ce ne sont pas les plus élevés du Canada. Je pense qu'il a eu raison également de préciser que l'État fédéral continue de verser au titre du partage des frais 50 p. 100 des dépenses engagées par les provinces.

LES MONTANTS VERSÉS PAR LE BIEN-ÊTRE SOCIAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Quand on voit que dans une province comme le Nouveau-Brunswick une personne célibataire inscrite au bien-être social touche \$108 par mois alors que le seuil de la pauvreté dépasse \$9,000 par année, il est bien évident que le gouvernement du Canada devrait examiner avec les gouvernements des provinces le dossier de l'aide insuffisante qu'ils accordent, au lieu de se contenter de dire que nous paierons 50 p. 100 sans nous demander si cela répond aux besoins des gens. Est-ce que le ministre voudrait examiner la situation de concert avec les ministres provinciaux?